Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1539

Artikel: Un atout économique
Autor: Pellaud, Bruno
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1008828

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un atout économique

La rentabilité du nucléaire est au centre de notre deuxième volet consacré à l'énergie atomique. L'auteur défend cette source d'énergie dont les coûts sont bas et stables.

Faire le point sur le nucléaire, c'est aussi tenter de comprendre sa rentabilité sur le marché de l'électricité. Les contradictions abondent.

Aux Etats-Unis, les exploitants de centrales annoncent des coûts d'exploitation se situant entre 2,5 et 4,5 centimes par kilowatt-heure (kWh). En Suisse, la centrale la plus rentable - Gösgen - produit maintenant à quelque quatre centimes, alors que la moins rentable - Leibstadt - s'approche des cinq centimes. Ces coûts sont alors tout à fait concurrentiels sur le marché suisse et européen, puisque l'électricité hydraulique se situe elle-même dans une fourchette de quatre à huit centimes par kWh. C'est la raison pour laquelle les entreprises électriques ne craignaient pas l'impact de la Loi sur le marché de l'électricité (LME) sur leurs centrales nucléaires. C'est le contraire qui est vrai, car le nucléaire permet de ménager les réserves d'eau et de vendre ensuite plus cher le courant hydraulique de pointe sur le marché libéralisé européen (alors que le kWh hydraulique d'été se vendait à peine deux ou trois centimes il y a quelques années, il a valu jusqu'à onze centimes en été 2001 et 2002!). Chez les Verts suisses alémaniques, partisans de la LME, l'espoir de voir le marché libre étrangler le nucléaire n'était ainsi guère réaliste.

Les différentes politiques d'amortissement expliquent les divergences de vues sur la rentabilité du nucléaire - qu'il s'agisse de centrales en exploitation ou de nouvelles. Comme les grands barrages, les centrales nucléaires exigent des investissements très lourds que compense en cours d'exploitation le faible coût du «combustible» utilisé. La rentabilité dépendra donc de manière vitale du coût de l'argent (intérêt sur les emprunts obligataires), et de la durée d'amortissement choisie. Les complexes hydroélectriques sont généralement amortis sur une durée de quelque huitante ans. Lors de la mise en service des premières centrales nucléaires, il était prudent de prévoir une durée d'amortissement de vingt à vingt-cinq ans, alors même que la garantie technique des fournisseurs d'équipement s'étendait à quarante ans. Après l'octroi aux États-Unis, en 2001, de plusieurs permis d'exploitation pour une durée de soixante ans par l'Autorité de sécurité nucléaire, on pense qu'un tel âge est aussi vraisemblable - en terme de sécurité et de fiabilité - pour la plupart des centrales en exploitation aux États-Unis, en Europe et en Suisse.

Monopole et amortissement

En ce qui concerne les États-Unis, la question a été tranchée de manière arbitraire dans les années nonante par un amortissement immédiat et complet lors de la libéralisation du marché de l'électricité. Les autorités politiques ont tout simplement autorisé les exploitants à profiter du régime de monopole pour amortir d'un jour à l'autre - avant la libéralisation du marché de l'électricité - toutes leurs installations nucléaires! C'est ce qui explique l'extrême compétitivité du nucléaire en Amérique: seuls les coûts d'entretien, le coût du combustible et la taxe pour l'évacuation des déchets entrent dans le calcul du prix de production. En Suisse, on retrouve ces mêmes éléments, avec en plus des charges financières résiduelles. Mais pour celles-ci, il semble que la durée d'amortissement ait été rallongée. Elle est proche du niveau des garanties techniques sur les équipements d'origine ou ajoutés par la suite, c'est-à-dire quarante ans. La décision politique du Conseil fédéral en 2000 et du Parlement en 2002 - de laisser les centrales nucléaires fonctionner aussi longtemps que la sécurité est assurée - facilite naturellement une décision financière sur le rallongement de la période d'amortissement.

Des solides assises énergétiques

Quelles conclusions tirer de cette brève analyse de rentabilité du nucléaire? Il faut avant tout distinguer entre centrales en exploitation et centrales à construire, l'environnement politique, économique et financier étant très différent. Les centrales déjà construites et en exploitation sont presque partout très rentables. Elles donnent donc une solide assise énergétique et financière aux entreprises électriques qui les contrôlent, que celles-ci soient en mains publiques ou privées. Le régime de monopole pré et hors LME ne gêne certes pas, puisque c'est le régime qui a rendu possible le développement du nucléaire en Suisse. Dans ce sens, les centrales nucléaires suisses font partie, depuis trente ans, du «service public», en maintenant, à un niveau stable et bas, le prix de l'électricité dans notre pays (40% de la production suisse). La rentabilité des centrales nucléaires constitue ainsi un atout pour l'économie suisse et pour les PME en particulier. Quant à la rentabilité des nouvelles centrales, l'avenir du nucléaire ne semble guère prometteur, car cette fois-ci il faudra bien amortir normalement ces gros investissements, et ceci dans un marché financier plus volatil et peu favorable aux investissements à long terme. Et le marché de l'électricité sera tôt ou tard inexorablement libéralisé. Que ce soit aux États-Unis, en Suisse ou ailleurs, les entreprises électriques trouveront-elles de l'argent bon marché à emprunter? Leur conseil d'administration autorisera-t-il un gros investissement sur quarante ou soixante ans, alors que les turbines à gaz exigent quatre fois moins de capitaux? Sachant qu'avec monopole ou pas, le client payera toujours le haut prix du combustible-gaz.

La Finlande vient de faire un appel d'offres pour une cinquième centrale; le dossier économique de cette nouvelle installation sera révélateur pour l'avenir du nucléaire en Europe.

Bruno Pellaud